

Communiqué de Presse de l'ADTC - Se déplacer autrement -

Inauguration du Pont Bergonzoli à St Martin le Vinoux samedi 23 mars à 10h : Appel à manifester contre ce nouvel aménagement non sécurisé pour les cyclistes et les piétons

Un aménagement raté et dangereux pour les cyclistes et les piétons

- Accès à la rampe particulièrement accidentogène puisque les cyclistes, arrivant côté Chartreuse, doivent traverser en biais pour rejoindre cette piste cyclable montante côté gauche et s'exposent donc à :
 - des véhicules descendant du pont ; effet aggravé dans le cas d'une file de voitures montantes arrêtées au feu pouvant les masquer,
 - des véhicules arrivants par l'arrière en sortie du giratoire.
- des cyclistes en pleine descente devant se réinsérer dans la voie voiture côté Chartreuse.
- Piste cyclable bidirectionnelle côté Chartreuse trop étroite (1,70 m) et incompatible avec une chaussée pentue par le différentiel de vitesse important que peuvent avoir deux cyclistes, l'un montant et l'autre descendant.
- cheminement piétons et cycles confondu et étroit, sur le tablier du pont entraînant des conflits d'usage.
- Circulation cyclable sur la chaussée côté Isère.

Une absence de concertation

L'ADTC a découvert les aménagements du pont Bergonzoli à la fin des travaux à l'automne 2018. Aucune présentation publique du projet à la connaissance de l'ADTC n'a eu lieu avant le démarrage du projet. L'ADTC a écrit le 8 février 2019 au Président de Grenoble-Alpes Métropole et au maire de St Martin le Vinoux demandant « un rendez-vous sur place afin d'étudier quelles pourraient être les solutions à mettre en place afin de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes sur ce tronçon ». A ce jour, aucune suite n'a été donnée à notre demande de rendez-vous sur place.

Parce qu'un pont et ses accès durent longtemps (l'ancien pont avait 100 ans!) rater ses aménagements cyclables et piétonniers n'est pas permis. L'ADTC - se déplacer autrement - appelle les usagers à venir manifester leur mécontentement sur place à l'occasion de l'inauguration du pont programmée le samedi 23 mars 2019 à 10h.

Faisons entendre la voie des piétons et cyclistes, il est peut-être encore possible de sécuriser ce pont !

Contact presse :

- Jean-Marc BOUCHE, ADTC - Se déplacer autrement
- Nathalie TEPPE, Présidente de l'ADTC – Se déplacer autrement